



Menace d un client en autoentrepreneur remboursement

Par **maly35**, le **07/03/2013** à **11:35**

Bonjour,

Je suis victime d'un client malhonnête , qui me menace indirectement de fait de violence sur personne ou bien , si je ne lui rembourse pas la prestation effectuée par ma personne en qualité d'auto entrepreneur .

Je comptais lui rembourser pour cesser toute menace , sachant que les faits sont actés en gendarmerie , mais une plainte ne peut être constitué .

Quel recours ai-je? puis je faire apparaître que c'est sous la menace , contrainte et forcée que je rembourse dans le courrier ?

Ai je un recours juridique possible , du fait que ce soit sous la menace et chantage ?

Merci de votre réponse
Je sais plus quoi faire .

Par **alterego**, le **07/03/2013** à **12:42**

Bonjour,

Menace et chantage.... vous êtes en faute ou vous ne l'êtes pas. Vous seul savez.

Si vous ne l'êtes pas, laissez tomber gendarmerie ou police et adressez directement votre plainte au Procureur de la République (lettre RADAR), seul à pouvoir qualifier les faits et à apprécier la recevabilité de celle-ci.

Narrez les faits sans les qualifier, concluez en affirmant que ceux-ci vous portent préjudice et remerciez-le de la suite qu'il voudra bien donner à cette affaire. Formule de politesse. Vous trouverez des modèles sur la toile.

En principe celui qui menace n'agit pas, mais... sait-on jamais.

Cordialement

Par **maly35**, le **07/03/2013** à **14:41**

J'ai effectué mon travail correctement sinon il ne m'aurait pas réglé, d'autre part, s'il y avait faute ou non on ne règle pas si litige il y a par la menace ou le chantage. Je comptais lui rembourser pour qu'il me f... la paix en notifiant dans la lettre "contraint et forcé par la menace et le chantage je vous rembourse....". Qu'en pensez-vous ? vu que les faits ont été constatés par des écrits en Gendarmerie qui vont être transférés au Procureur de la République.
Merci de votre réponse

Cordialement

Par **alterego**, le **07/03/2013** à **16:36**

Bonjour,

Rembourser serait lui donner raison en laisserait penser que vous n'êtes pas non plus très clair(e) dans cette affaire.

Il vous menace et veut être remboursé, il a une raison bonne ou mauvaise. Invitez-le à engager une procédure. Il s'y refuse et persiste dans ses menaces, adressez un courrier au Procureur dans l'esprit du modèle que je vous ai donné et en rappelant le n° de dossier enregistré par la Gendarmerie.

Cordialement